AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – 28 NOVEMBRE 2024 À 17 H 45

Projets de règlement 788-02-2024

Avis est par les présentes donné aux personnes de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

   1- PROJET DU RÈGLEMENT 788-02-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 788-00-2024 SUR LES CONTRIBUTIONS AUX INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX AFIN DE MODIFIER LES TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES PROJETÉS

2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le **28 novembre 2024 à 17h45**, à la salle Simon Lacoste, située à l'hôtel de ville de Saint-Amable, au 575 rue Principale.

3. L'objet du règlement **788-02-2024** est de modifier les travaux, équipements et infrastructures projetés qui sont visés par le règlement et prévus à son annexe.

4. Le projet de règlement **788-12-2024** ne comporte pas des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Ce projet de règlement peut être consulté du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h15, et le vendredi de 8h à 13h, au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville de Saint-Amable, situé au 575 rue Principale, ou au www.st-amable.qc.ca (section « Règlements municipaux – Projets de règlement) ou en communiquant avec la Direction du greffe par courriel à greffe@st-amable.qc.ca en précisant le numéro du règlement concerné, afin d'obtenir toute information complémentaire.

Saint-Amable, ce 14e jour de novembre 2024.

Maxime Dupuis
Signé avec ConsignO Cloud (14/11/2024)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

Maxime Dupuis
Greffier adjoint